

Séance du vendredi 2. septembre 2022 à 19h30

L'an deux mille vingt-deux, le deux septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, adjoints  
Claude SCHULLER, André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, conseillers municipaux

Procurations :

Michel BOBIN procuration à Emmanuelle BONDUELLE

Dominique RISTORCELLI, procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Richard LIEBY, Elodie GERUM, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Benoit ROELLINGER

En présence de : *Jean-Claude MENSCH – délégué transition écologique et qualité de l'air de Mulhouse Alsace Agglomération ; M. et Mme SCIUS, M. et Mme SPAENLEHAUER, Mme HUCK et M. DIECHTIAREFF (point 1)*

*Annie Devey (secrétaire de mairie- points 1 à 12)*

*Quorum : 8 – présents : 9*

Convocation du 26 août 2022

### **7. Arbres d'alignement et reprofilage des bas-côtés – rue du Général de Gaulle – autorisation de dépenses et de demande de subvention**

Le projet de plantation d'arbres d'alignement, rue du Général de Gaulle (RD6bis- coté EST de Dietwiller) a été présenté au service des routes de la Collectivité Européenne d'Alsace pour validation.

Cette réalisation contribuera à :

- embellir l'entrée de village ;
- intégrer l'entrée d'un nouveau quartier ;
- faire ralentir les véhicules dans une zone particulièrement impactée par la vitesse ;
- créer, protéger et ombrager un nouveau cheminement pour les piétons et les cycles le long de la rue du Général de Gaulle.

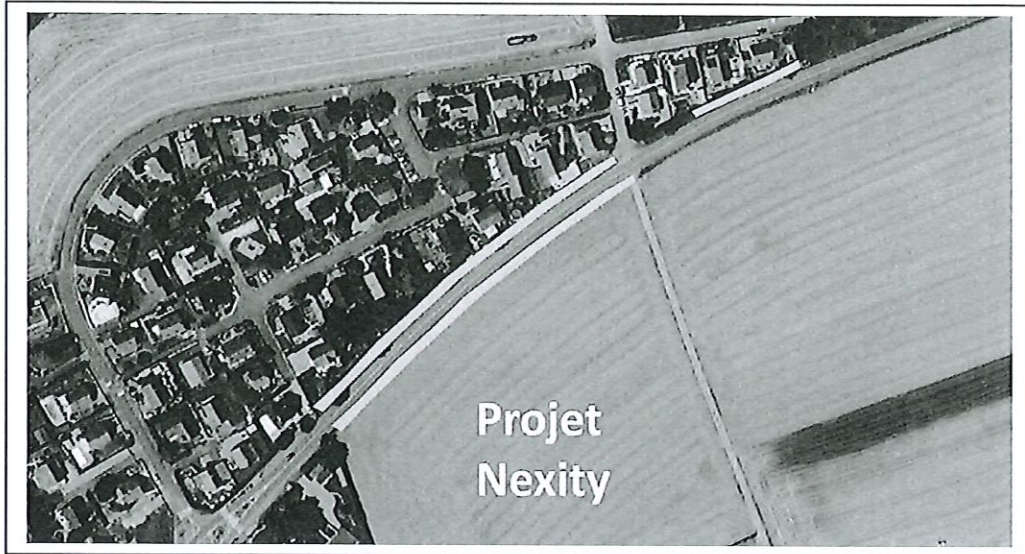
Un devis a été demandé à l'entreprise SN MULLER PAYSAGES (Quali-paysage) pour la fourniture et la plantation de 39 chênes, le fraisage et l'épierrage, le re-semis du bas-côté.

Le montant du devis s'élève à 33 408,00 € avec une option supplémentaire de 3 400 € pour 2 jours de terrassement au camion aspirateur, soit un total de 36 808,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- donne son accord pour la plantation des arbres d'alignement, les travaux de reprofilage de l'accotement et la création d'un cheminement doux rue du Général de Gaulle ;
- donne son accord pour la dépense d'un montant de 36 808 € HT ;
- donne son accord pour des demandes de subvention.

Pour information : Schéma d'implantation des alignements d'arbres



Signatures : Le Maire Christian FRANTZ-

la secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –  
Le Maire –  
Christian FRANTZ



Transmis à la sous-préfecture le 06/09/2022

